

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur-Fraternité-Justice

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Délégation Générale TAAZOUR à la Solidarité Nationale et la Lutte contre l'Exclusion

COMMISSION AD HOC/TAAZOUR



**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE**

Réhabilitations d'infrastructures d'adduction en eau potable dans les wilayas de Hodh chergui, Assaba, Trarza, Gorgol en 5 lots

Consultation N°228/2025/Ad-HOC/TAAZOUR/2025

Date : 27 mai 2025

Source de financement : Budget TAAZOUR

Année 2025

Vu la référence du PV d'évaluation **N°2281/2025Ad-HOC/TAZOURI/2025/** du 20 mai 2025, la commission ADHOC d'évaluation des offres propose l'attribution suivante :

**Proposition d'attribution :**

**Lot n° 1 :**

La Commission ad hoc propose l'attribution provisoire du marché relatif à l'a réalisation et réhabilitations d'infrastructures d'adduction en Eau potable (lot n°1), située dans la wilaya du Hodh Chargui, à l'entreprise **EMCGPS**, classé premier moins-disante, dont l'offre a été jugée conforme pour l'essentiel aux exigences du dossier de consultation et l'entreprise a été reconnue qualifiée. Le montant corrigé de l'offre retenues élève à **Quatre millions cent treize mille ouguiyas (4 113 000 MRU)**, toutes taxes comprises, pour un délai d'exécution de (3) mois.

**Lot n° 2 :**

La Commission ad hoc propose l'attribution provisoire du marché relatif à l'a réalisation et réhabilitations d'infrastructures d'adduction en Eau potable (lot n°1), située dans la wilaya du Assaba, à l'entreprise **ETS EL KHER**, classée première moins-disante, dont l'offre a été jugée conforme pour l'essentiel aux exigences du dossier de consultation et l'entreprise a été reconnue qualifiée. Le montant corrigé de l'offre retenues élève à **Quatre millions neuf cent quatre-vingt-huit mille deux cent ouguiyas (4 988 200 MRU)**, toutes taxes comprises, pour un délai d'exécution de cinq (3) mois.

**Lot n° 3 :**

La Commission ad hoc propose l'attribution provisoire du marché relatif à réalisation et réhabilitations d'infrastructures d'adduction en Eau potable (lot n°3), située dans la wilaya du Gorgol, à l'entreprise **TENDEL**, classé premier moins-disant. L'offre présentée a été jugée conforme pour l'essentiel aux exigences du dossier de consultation et l'entreprise a été reconnue qualifiée. Le montant corrigé de l'offre retenue s'élève à **Trois millions soixante-dix mille ouguiyas (3 070 000 MRU)**, toutes taxes comprises, pour un délai d'exécution de cinq (3) mois.

**Lot n° 4 :**

La Commission ad hoc propose l'attribution provisoire du marché relatif à réalisation et réhabilitations d'infrastructures d'adduction en Eau potable (lot n°4), située dans la wilaya du Trarza, à l'entreprise **ETS TAJ**, classé premier moins-disant. L'offre présentée a été jugée conforme pour l'essentiel aux exigences du dossier de consultation et l'entreprise a été reconnue qualifiée. Le montant corrigé de l'offre retenue s'élève à **Trois millions sept cent quatre-vingt-un mille six cent (3 781 600 MRU)**, toutes taxes comprises, pour un délai d'exécution de cinq (3) mois.

**Lot n° 5 :**

La Commission ad hoc propose l'attribution provisoire du marché relatif à réalisation et réhabilitations d'infrastructures d'adduction en Eau potable lot n°5), située dans la wilaya du Trarza, à l'entreprise **EL BARAKA**, classé premier moins-disant. L'offre présentée

a été jugée conforme pour l'essentiel aux exigences du dossier de consultation et l'entreprise a été reconnue qualifiée. Le montant corrigé de l'offre retenue s'élève à **Sept millions neuf cent quatre-vingt-douze mille cinq cent (7 992 500 MRU)**, toutes taxes comprises, pour un délai d'exécution de cinq (3) mois.

Fait à Nouakchott, le 28 Mai 2025

<p><b>Recommandé par :</b> Le Responsable d'appui aux Commissions Adhoc sous seuil</p>	<p><b>Approuvé par :</b> Le Secrétaire Général</p>
	